



Assemblée générale du 30 Mars 2019

Point 3 : Rapport financier de l'exercice 2018 par le trésorier général Claude FRAN CART

Le rapport financier de l'année 2018 est présenté par le trésorier général qui projette au fur et à mesure sur écran les documents comptables qu'il a établis.

Ces documents sont joints au présent compte rendu.

Point 4 : Rapport du vérificateur aux comptes

Le vérificateur aux comptes Francis LEBORGNE donne lecture de son rapport détaillé et précis certifiant que les comptes qui lui ont été présentés pour vérification sont sincères et véritables. Son rapport est joint au présent compte rendu.

Il invite les membres de l'assemblée générale à approuver les comptes de l'année 2018 et à donner quitus au trésorier général pour la gestion financière de la période considérée.

La vice-présidente demande donc de passer aux votes pour l'approbation des comptes

A l'unanimité des membres présents :

-Le rapport financier de l'année 2018 est approuvé

-L'affectation des résultats de l'année 2018 au compte de report à nouveau pour l'année 2019 est approuvée

-Quitus est donné au Trésorier général Claude FRAN CART pour la gestion financière de l'année 2018.

La vice-présidente

Le secrétaire de séance

Michèle MATRINGE

Richard ROSSO

